

JOA.FINANCE DISRUPT

le modèle économique de la trésorerie et de l'affacturage

Cédric Coiquaud, fondateur d'APPI Conseil, revient sur la création de Joa.finance, une plateforme SaaS de gestion de factures numériques qui s'appuie notamment sur le paiement intégré, les cryptoactifs, la Blockchain et le Web3. Explications.



Cédric Coiquaud

FOCUS SUR L'ÉQUIPE JOA.FINANCE

Sophie, docteur en droit. Sa thèse porte sur les flux monétaires internationaux et les effets de la mondialisation.

Stéphanie, directrice projet avec une solide expérience à l'étranger.

Yosra, ex-formatrice Blockchain dans plusieurs écoles reconnues sur le sujet, et experte renommée dans la communauté Web3.

Stéphane, DevSecOps, ancien hacker éthique et adepte des systèmes de sécurité.

Michel, formateur en technologies informatiques.

Illias, développeur Blockchain EVM compatible et également développeur full-stack.

Nalis, UX/UI et développeuse front-end Yonghai, BackEnd dev.

Sophéa, FrontEnd dev.

Adrien, Business Analyste et Architecte Web3.

Joa.Finance est membre du comité de direction de l'Alliance Blockchain France.

Quels sont les constats qui vous ont mené à créer Joa.finance ?

Joa.finance est née de plusieurs constats contradictoires que j'ai pu faire au cours de ma carrière de près de 25 années dans les marchés bancaires, assurantiels et financiers.

Dès 2010, j'ai découvert les technologies Blockchain notamment dans le cadre d'une rencontre interprofessionnelle en Autriche. Toutefois, je n'ai réellement commencé à manipuler la technologie qu'en 2015, lors du cadrage d'un projet ambitieux avec la Banque Centrale du Cambodge. Au cours de ce projet auquel se sont progressivement ajoutés de nouveaux projets avec d'autres Banques Centrales, je me suis intéressé aux théories économiques de Stéphanie Kelton, et en particulier à celle intitulée « People's Economy ». Il m'est alors apparu évident que notre création monétaire devrait être davantage corrélée à la capacité de nos entreprises à créer de la valeur marchande. Il y a ensuite eu la COVID. Ce fut un électrochoc : plusieurs de mes petits marchands préférés, ou restaurateurs favoris, ont fait faillite. J'aurais pu les aider, financièrement, mais, malheureusement, il n'y avait aucun levier possible pour le faire. Enfin, il y a la percée du Web3 et de la Blockchain, que nous suivons depuis les débuts d'Ethereum. Nous sommes convaincus que cette technologie peut apporter davantage de démocratie dans nos processus économiques.

Forts ces constats, que proposez-vous ?

Nous avons implémenté une plateforme SaaS de gestion de factures numériques et des paiements associés qui peuvent être effectués en euros ou en cryptomonnaies. Dans ce cadre, nos principaux leviers de différenciations sont :

- Un paiement en un clic, incorporé dans le PDF, génère une réduction des délais de paiement de plus de 50 % ;

- Les rapprochements comptables sont quasi-automatiques ce qui permet d'éviter les problématiques liées aux réconciliations et imputations budgétaires manuelles ;
- Nous sommes nativement Web3 : nous gérons les factures et les paiements en cryptoactifs ;
- Notre mécanisme de création monétaire par les entrepreneurs.

En quoi votre positionnement est-il différenciant ?

Aujourd'hui, nous sommes les seuls à proposer le paiement des factures en crypto. Nous sommes également les seuls à nous préoccuper d'un mécanisme incitatif à la réduction des délais de paiements ainsi qu'à la protection du pouvoir d'achat. Enfin, nous incorporons notre mécanisme de paiement en un clic directement dans le PDF de facture, ce qui est extrêmement pratique !

N'est-il pas encore trop tôt pour parler d'adoption des cryptoactifs ?

Selon plusieurs études, la courbe d'adoption des cryptoactifs est très proche de la courbe d'adoption d'internet. De manière comparative, nous sommes, aujourd'hui, à l'équivalent de l'an 1999 de l'internet. Notre solution a vocation à devenir le TransferWise de la cryptomonnaie : les marchands reçoivent des euros, avec un montant garanti, et ce alors même que leurs clients ont payé en cryptoactifs. Nous voulons porter cette solution technologique directement au cœur des terminaux de paiements, pour ainsi devenir le GooglePay de la Crypto !

Qu'en est-il de vos ambitions sur le marché de la facture numérique ?

En France, sur les 2,5 milliards de factures éditées chaque année, seules 3 % sont déjà

numériques. En parallèle, le coût de paiement d'une facture reçue est de l'ordre de 120 euros et comprend notamment les moyens logistiques pour la validation des montants facturés, puis la réalisation du paiement et son imputation budgétaire correcte.

Sur ce marché, nous privilégions une approche par partenariats. Concrètement, les banques et les solutions de gestion de trésoreries peuvent intégrer notre API au sein de leurs plateformes en marque blanche. Grâce à notre brique applicative, nous observons une croissance plus rapide de nos partenaires, ainsi qu'une ouverture vers une typologie de clientèle jusque-là inaccessible pour eux.

Au-delà, Joa a aussi pour ambition de disrupter le marché de l'affacturage en capitalisant sur le Web3 qui ouvre de nouvelles perspectives. Et dans cette démarche, nous sommes soutenus par la BPI, Paris&Co, le Swave, la Technopôle de Quimper, La Place Fintech, et France Fintech.

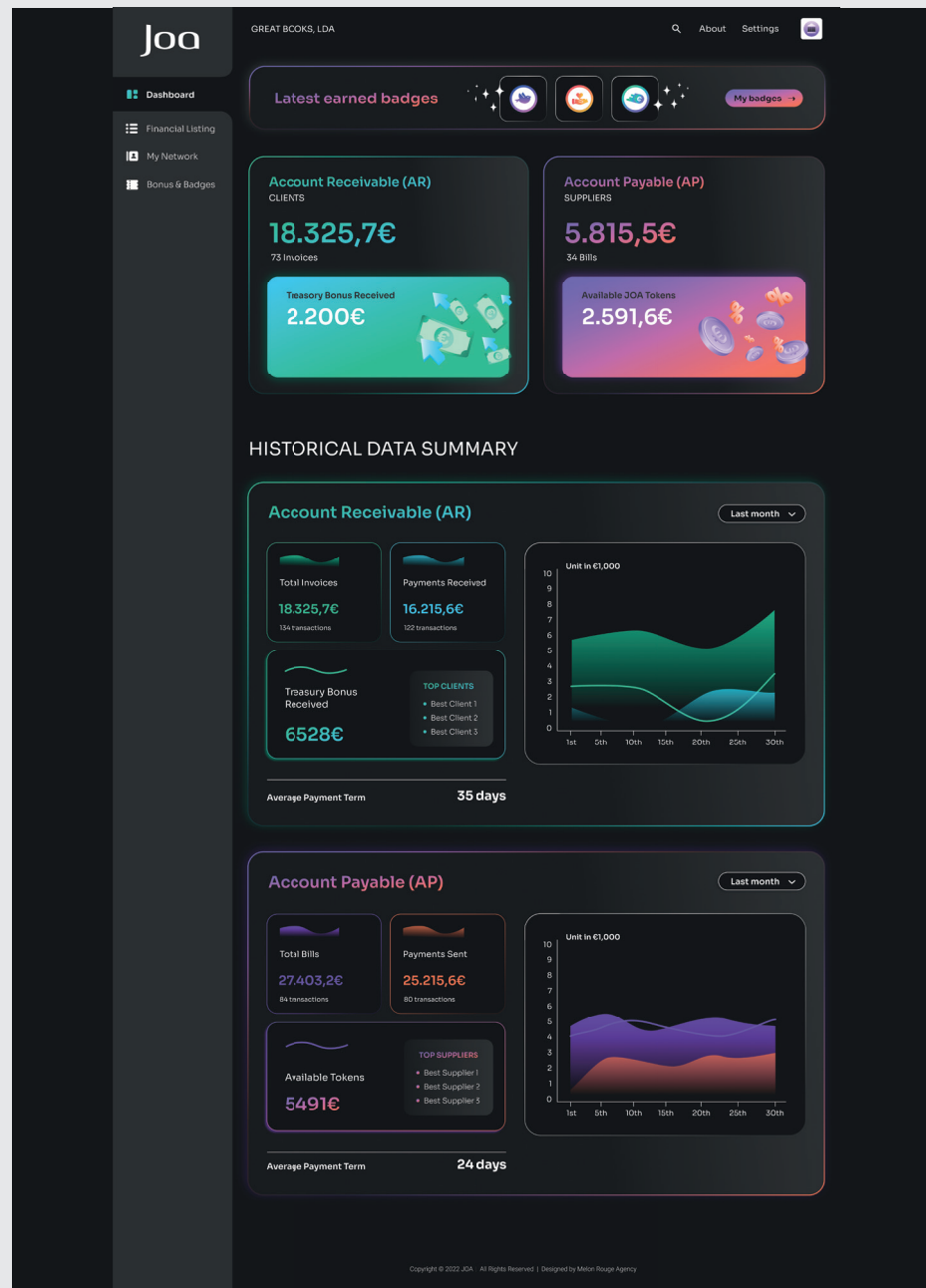
En parallèle, vous dirigez aussi le cabinet APPI Conseil qui travaille sur l'ensemble de ces enjeux et sujets. Pouvez-vous nous en dire ?

APPI Conseil est une société de conseil en transformation digitale, qui s'adresse en priorité aux entreprises financières. Nous travaillons avec plusieurs grands groupes financiers en France, ainsi que plusieurs start-up. Nous avons contribué à la création de banques et de néobanques, en greenfields. Nous avons également contribué à créer des BaaS (Banking as a Service). Nous avons une spécialisation sur les dispositifs de paiements, sur le KYC, l'identification et l'identité. En outre, nous avons une expertise sur les systèmes distribués, et notre R&D a été récompensée du label JEI par le Ministère de la Recherche et de l'Éducation. Nous sommes également membre du Comité de Direction de l'Alliance Blockchain France. Notre laboratoire Blockchain est labellisé CIR/CII par le Ministère de la Recherche.

Notre ADN s'ancre dans une excellente connaissance de la réglementation, ainsi que des technologies disruptives. Nous sommes rompus au Lean, au 6-Sigma (nous sommes Black-Belt), et à la théorie du Professeur Kano.

Et dans le cadre de cette activité, quelles sont les tendances que vous observez ?

La transformation digitale s'accélère et les solutions innovantes sont de plus en plus



nombreuses. Malgré les diverses crises qui viennent rationaliser ce paysage, les Fintechs françaises parviennent à tenir le cap : c'est un excellent signe ! Aujourd'hui, nous observons un mouvement général vers les technologies de reconnaissance biométrique, la gratuité des paiements, les API et les solutions plateformisées. L'ère des solutions « on premises » tout-en-un touche à sa fin : l'avenir sera un puzzle de solutions SaaS interconnectées, avec des processus digitaux entièrement repensés. En ce qui concerne le Web3 plus particulière-

ment, la France est restée quelques temps dans une forme d'ambiguïté. On note toutefois aujourd'hui une volonté d'avancer plus vite et plus fortement sur ces sujets. Les régulateurs proposent des cadres qui permettent aux entrepreneurs de mieux réfléchir leurs solutions, tout en protégeant le consommateur et en continuant la lutte contre la fraude et le blanchiment. À notre niveau, avec nos solutions, nous sommes heureux de participer à cette mouvance. ×